

BREVET d'ÉTUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES

option SERVICES

spécialité : Service aux Personnes

PROFIL

Cette filière s'adresse à des jeunes :

- motivés par le secteur sanitaire et social
- intéressés par les relations sociales, la communication et l'animation
- souhaitant acquérir une qualification professionnelle dans le domaine du service auprès des personnes
- souhaitant accéder aux concours aux écoles d'auxiliaires de puériculture et d'aides soignants

ADMISSION

- Après une classe de Troisième**, sur avis favorable du conseil de classe.
- Sur dossier** traité par la procédure d'affectation académique.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation sur deux ans comprenant 10 à 12 semaines de stage en entreprise permettant la pratique et l'acquisition de savoir-faire professionnels.

		Sur 2 ans	MATIERES PRINCIPALES
MODULES D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	G1 : Expression et pratique du français	160 h	Français
	G2 : Pratique d'une langue étrangère	120 h	Anglais
	G3 : le corps et activités physiques	165 h	EPS
	G4 : Vie sociale, civique et culturelle	105 h	Education socioculturelle
	G5 : Initiation au monde contemporain	100 h	Histoire – géographie
	G6 : Mathématiques et traitement de données	170 h	Mathématiques-informatique
MODULES DE SECTEUR PROFESSIONNEL	S1 : Connaissance et pratique des moyens de communication	100 h	Bureautique – technique de communication
	S2 : Langages et attitudes dans les relations humaines	200 h	Socioculturel – technique d'animation
MODULES DE SPÉCIALITÉ PROFESSIONNELLE	P1 : Connaissance du milieu professionnel	70 h	Economie familiale et sociale
	P2 : Connaissance des personnes	170 h	Biologie – Economie Familiale et Sociale
	P3 et Pratique Encadrée : Services visant le bien-être des personnes	380 h	Economie Familiale et Sociale Technique d'animation gestes et postures
Module d'Adaptation Régionale		90 h	
Module d'Initiative Locale		90 h	

EXAMEN

□ DÉLIVRANCE DU DIPLÔME :

50 % par contrôle en cours de formation (CCF)

Les épreuves sont réparties sur les deux ans et mises en œuvre par les enseignants ayant réalisé la formation.

50 % par examen final

□ STRUCTURE DE L'EXAMEN

Trois Epreuves Terminales :

- ET 1 : Expression écrite
- ET 2 : Etude de thèmes techniques
- ET 3 : Soutenance du rapport de stage

Le candidat doit obtenir :

- au minimum 10 / 20 de moyenne à l'ensemble des épreuves
- et 9 / 20 de moyenne aux trois épreuves terminales

POURSUITE D'ÉTUDES - DÉBOUCHÉS

- Le titulaire du BEPA Service aux personnes est un employé qualifié pour le service auprès de personnes.

- Le BEPA est également un tremplin pour une poursuite d'études soit en :

- **Baccalauréat Professionnel Agricole** « Services en Milieu Rural » qui permettra l'entrée dans la vie active dans tous les secteurs des services et de l'animation d'un territoire
- **Baccalauréat Technologique** (« Sciences Médico-Sociales », « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant »)

- Le **BEPA Service aux personnes** permet d'accéder à certains concours du domaine Sanitaire et Social.